

Édition du "REVEIL DU NORD" 101 bis, rue de Paris, LILLE La plus forte vente de la région

L'Égalité

Directeur : Eug. GUILLAUME

ROUBAIX 20, Grande-Place, 20 TOURCOING 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Grande Manifestation Mutualiste à Lille

L'assemblée générale de l'Union du Nord fut une imposante démonstration de vitalité et de force

Une assistance, particulièrement nombreuse, telle qu'on en voit rarement dans ces réunions semestrielles, a écouté avec intérêt...

M. Georges Petit président, avec M. Maurice Vanlaer, directeur de l'Union, entouré des membres du bureau et du Conseil d'administration.

Rapport moral et situation financière

M. Georges DESROUSSEAUX donne lecture du rapport moral, marquant un accroissement continu de l'Union du Nord.

M. COIBAUD, trésorier et M. Degouty, rapporteur de la commission des finances, exposent ensuite la situation financière.

Les rapports sont adoptés à l'unanimité. Il en est de même pour ceux de M. DUVERVIER, relatifs aux prêts hypothécaires.

M. le docteur WEBRELL fournit des renseignements intéressants sur les cliniques et dispensaires qui y seront installés.

Acte est donné à M. VERDIER de son rapport signalant qu'une enquête est ouverte auprès de toutes les sociétés de l'Union au sujet de la création de pharmacies mutuelles.

Les Assurances sociales

Sur conclusions favorables du rapporteur sur une proposition de M. AVIL, l'assemblée émet le vœu que l'insaisissabilité et l'incessibilité des pensions de retraites-consécutives...

M. Maurice VANLAER donne ensuite lecture d'un rapport très nourri sur l'état actuel du projet de loi d'assurances sociales.

M. Georges PETIT apporte de très suggestions d'ordre technique complémentaires et qui peuvent servir de base à la rédaction de la loi.

M. Vanlaer souligne la portée de cette lettre et de l'hommage rendu à l'écrit et intelligent, président de l'Union mutuelle du Nord.

M. Georges PETIT signale l'importance du Congrès de l'Union du Nord, qui se tiendra à Dunkerque le dimanche 4 juillet.

Le rapport de M. Vanlaer est ensuite adopté à main levée.

L'assemblée émet ensuite le vœu de la création par le ministre du Travail d'une Médaille d'honneur pour les vieux mutualistes.

Divers vœux sont renvoyés à l'examen du Conseil d'administration, puis la séance, commencée à 9 heures 30 est levée à 1 heure.

LA BANDE FEMINE DES « 40 ELEPHANTS »

D'après les journaux, la police londonienne a enfin réussi à détruire la bande dite des « 40 éléphants ».

Cette bande, exclusivement féminine, avait été organisée avec tout d'habileté, que la police de sûreté est restée pendant huit années sans pouvoir l'arrêter.

Cette bande a été démantelée dans les plus beaux quartiers de Londres au pillage des magasins et des maisons particulières.

M. MALVY VA MIEUX

M. Malvy, dont l'état de santé continue d'être satisfaisant, pense assister au Conseil des Ministres qui aura lieu lundi, à 10 heures.

Des Festivités se sont déroulées hier à Lille

Tandis que dans la rue, la foule acclamait la reine ELISABETH de Belgique, venue rendre visite à la capitale des Flandres françaises...

La sympathique représentante du Peuple belge recevait un chaleureux hommage des Corps constitués municipaux, départementaux et universitaires



LE FILM DE LA VISITE DE LA REINE

EN GAUCHE : A gauche, à sa sortie de la Gare, la Reine sur le mail du Président d'une Société d'Anciens Combattants; A droite, la Reine arrivée sur la Grand-Place, dépose une gerbe de fleurs au pied de la Déesse.

(LIRE LE COMPTE-RENDU DE LA VISITE EN DEUXIEME PAGE)

L'assemblée générale de la Fédération du Nord des Pêcheurs à la ligne a eu lieu à Lille

Elle a réélu les membres du Bureau et a fixé au 30 Mai, la date du prochain Congrès National qui aura lieu à Paris



M. Duprez (x) Président de la Fédération entouré des membres du Conseil d'Administration

(LIRE LE COMPTE-RENDU EN « JOURNEE SPORTIVE »)

... La classe ouvrière et socialiste a joyeusement célébré au Palais-Rameau l'inscription du 2000<sup>me</sup> membre à la section lilloise du Parti

L'Anniversaire de la Commune fut commémoré avec le concours de Bracke et de Piérard et on ouvrit la souscription pour le monument Gustave Delory



L'imposant Palais Rameau dans lequel s'élevait hier la foule socialiste en tête

L'enthousiasme raisonné mais ardent de tout un peuple de travailleurs a célébré hier en une fête grandiose donnée dans l'imposant hall du Palais Rameau à Lille, les progrès immenses réalisés par l'idée socialiste dans la région lilloise.

Des leur entrée, à 15 h. 30, les militants socialistes ont salués d'acclamations nourries. Outre Roger SALENGRO, Maire de Lille, il y a la BRACKE, Louis PIÉRARD, député de Mons; SAINT-VENANT, député; DEREUSE, Maire de Lomme; la plupart des adjoints, conseillers municipaux de Lille, et des représentants de diverses organisations socialistes et syndicales lilloises.

La Fête du Palais-Rameau Une foule immense, difficilement évaluable, mais dont le nombre des individualités oscille entre quatre mille ou cinq mille, emplie de sa rumeur la vaste verrière du Palais Rameau.

Une réception à l'Hôtel de Ville La matinée fut, quelques heures, consacrée à une entrevue familiale. Dès 11 h. 30, le Maire de Lille, Roger SALENGRO, entouré d'une grande partie du Conseil Municipal, de nombreux militants socialistes, recevait Bracke, dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Allocution de Roger Salengro LE MAIRE DE LILLE RÉSUMA LA SIGNIFICATION DE LA FÊTE

LE MAIRE DE LILLE, au nom du Parti, dit d'abord sa joie devant le succès de cette manifestation, destinée à commémorer le souvenir des grands jours d'utopie, à célébrer les nouveaux succès du Parti dans la région lilloise, et à lancer la souscription en faveur du Monument Delory.

LE DÉPUTÉ BELGE PIÉRARD et SALENGRO, maire de Lille, dans la cour du Palais-Rameau

Bracke, fils de Desrousseaux, tint d'ailleurs à remercier l'ami Courouble, qui dirige ce groupement, pour son dévouement à la mémoire du grand chansonnier.

« Aujourd'hui, déclare SALENGRO, c'est pour nous une grande fête. Notre progression est manifeste. Avant la fête de cet après-midi, qui exalte ce progrès, je veux souhaiter la bienvenue la plus affectueuse à Bracke. »

« Mémoriser nos fêtes, déclare-t-il, sont du travail, car n'est-ce pas là une occasion de nous compter, d'enregistrer les enthousiasmes. Les progrès que vous avez faits tiennent à votre fidélité, à votre dévouement, à votre fidélité à la mémoire à la ligne de conduite de G. Delory, de H. Chesquières, de Jules Guesde. Vous avez le droit d'être fiers de votre œuvre. »

R. SALENGRO célèbre ensuite le retour de Courde, le vaillant militant de la Bourse du

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

L'assemblée générale du Comité du Nord de l'Union des Sociétés d'Education Physique

Elle a eu lieu à Lille et a fixé au 25 avril, la date des Concours Départementaux d'Education Physique



Les membres du Comité du Nord de l'Union des Sociétés d'Education Physique et de Préparation Militaire. À gauche : de gauche à droite, MM. Félix Jourdain, O. Maire, O. Bretat, Docteur Debayre, Debout, DEBOUT; MM. Salengro, Leman, Delorix, Leman, Marchal, Docteur Bourat, Louque, Savarice, Lemoire, Lenne, Dupouchelle.

EN DEUXIEME PAGE : Le Krach de 500.000 francs d'un banquier de Lille; Les grandes revendications prolétariennes; Un millier de Cheminots ont manifesté à Valenciennes; Des ouvriers de toutes les corporations ont également manifesté à Boulogne; L'épigramme troublante du crime d'Ecouries. — EN QUATRIEME PAGE : Nos détails complets sur les manifestations sportives d'hier. — EN CINQUIEME PAGE : Nos Patrons-Primes; La mode plantainière.

"BIBI-LA-PURÉE"

le roman-cinéma que nous allons publier C'est Biscot l' "As" inimitable, qui le joue sur l'écran



BISCOT DANS « BIBI-LA-PURÉE »

Le ciné-roman qui deviendra le plus populaire parce que le plus captivant, est certainement celui de « Bibi-la-Purée » que nous allons publier.

De ce bohème, M. Saint-Martin a fait un héros qui deviendra légendaire, et à l'écran c'est l' "As", l'inimitable, le populaire Biscot qui en fait un type des plus cocasses.

Liste des salles de cinéma où passera "Bibi-la-Purée"

- Le 3 avril, à ROUBAIX : Ciné Gaumont, Royal, Lelou, Cinéma Noél, Cinéma Lelou, Cinéma Weighe. Le 9 avril, Cinéma de la Mission Synchrone à LENS; Printemps à LILLE; Cinéma Gaumont, à SAINT-AMAND. Le 10 avril, à TOURCOING : Cinéma Bal, Palais d'Éto, Cinéma du Pont des Piéts. Et ensuite dans les Etablissements suivants: Cinéma de la Fraternelle, à MARCQ-BRABEUL; Theâtre l'Union, à LILLE; à COLLEUR, à BOULOGNE; Cinéma-Palace, à LILLERS; Deconinck, Cinéma-Bal, à TOURCOING; Variétés Fivoises, à FIVES; Cinéma de l'Égalité, à GANTELEU; Cinéma du MARAIS-DE-LOMME; Cinéma; François, à HENIN-LIETARD; Cinéma Apollo, à BILLY-MONTIGNY; Cinéma Appolo, SALLAUMINES; Cinéma Bertrand, à HARNES; Tivoli Cinéma, à CAMBRAI; Cinéma Palace, à FOURMIES; Cinéma du Labourer, à WATRELOS; Cinéma Modern et Alcazar, à BRUAY-EN-ARTOIS; Florin, à AMIENS; The Royal Lelou, à BELLEMEUSE; Cinéma Excelsior, à BETHUNE; Garnier Cinéma, à HERSIN-BOUPIGNY; Cinéma Vermaet, à LOOS; Cinéma Moderne, à BARLIN, etc.

Contre le bavardage et pour le travail

UN PROJET DE REFORME DE REGLEMENT DE LA CHAMBRE

On connaît aujourd'hui les détails du projet de réforme du règlement de la Chambre, rédigé par M. Joseph Barthélemy.

La Chambre de l'Union qui trois semaines auparavant a été dissoute, pourrait être dissoute que sur la demande du gouvernement ou de la conférence des présidents des commissions. Pourrait aussi parler, sans limitation de durée, les membres du gouvernement, les présidents de commission ainsi que le rapporteur.

Les députés mandatés par leur groupe pourraient parler pendant une heure. Les députés parlant en leur nom personnel ne pourraient parler que pendant un quart d'heure. Un député ne pourra intervenir plus de deux fois dans le même débat, une interruption autorisée par un orateur ne pourra excéder trois minutes. Pour rectifier le procès-verbal pour s'élever contre la clôture d'un débat, cinq minutes seulement.

L'auteur d'un amendement disposera de dix minutes pour le défendre. Deux orateurs pourront parler au contre, pendant l'intervention, mais chacun d'eux durant cinq minutes. Les explications de vote sur les amendements sont interdites.

Sur des motions de procédure, l'auteur de la proposition, le rapporteur et le gouvernement auront seuls la parole. L'auteur disposera de dix minutes pour justifier sa proposition et de cinq minutes pour répondre aux objections qui lui seront faites.

Pour les interpellations, elles devront être vidées en séance. L'interpellateur ne parlera pas durant plus d'une heure.

Après les explications du gouvernement, nul ne pourra plus parler pendant plus de 15 minutes. Des questions pourront être posées à un ministre, si le ministre y consent, un quart d'heure pour poser la question, cinq minutes pour répondre au ministre. Pas plus de deux questions dans la même séance. C'est le système utilisé en Angleterre.

La Chambre sera appelée prochainement à discuter les textes dont on vient de lire le résumé.

EN DEUX LIGNES

Paris. — M. Doumergue a assisté à la messe à l'Hôtel de la Ville. — M. Doumergue a assisté à la messe à l'Hôtel de la Ville. — M. Doumergue a assisté à la messe à l'Hôtel de la Ville.